

questions had been included some which had been the direct and immediate concern of the International Labour Office. The proposal that the Secretariat should be staffed with technicians experienced in the administration of such services as vocational guidance, recruitment and placing of workers, and social insurance, would obviously involve either duplication or the taking over of ILO functions.

The United Kingdom delegation desired that the principle established at San Francisco under which the agencies were in no sense subordinate to any commission, or not even to the Council itself, should be confirmed. The question of relationship with the agencies was a fundamental one and it was vitally important to avoid misunderstandings and possible friction.

The Social Commission had many specific practical tasks to discharge. No progress would be made by dissipating its efforts over the whole field, or by making uneconomical use of the machinery already available. The Commission should take full account of what might be practically achieved in the immediate future, as well as what might be desirable as a long-term objective. It should be the intention of everybody concerned not to violate the spirit of Chapter IX of the Charter, which envisaged whole-hearted collaboration between the organs of the United Nations and the specialized agencies, each respecting each other's competence and recognizing each other's special experience and responsibilities.

The meeting rose at 1.05 p.m.

SIXTY-FIFTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Tuesday, 11 March 1947, at 2.45 p.m.*

*Acting President: Mr. PAPANEK
(Czechoslovakia).*

President: Sir Ramaswami MUDALIAR (India).

27. Continuation of the discussion of the report of the Social Commission

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands) agreed with the view expressed in the morning session by the British representative, Mr. Mayhew, that the functions of the Economic and Social Council and its commissions, as well as those of the specialized agencies, must be carefully defined to achieve the best practical results and to avoid duplication of work in the same field. Mr. van Kleffens, however, pointed out that he fully concurred with the view of the Social Commission that the United Nations ought to be more active in the social field than the League of Nations had been.

pendant, dans le classement analytique qu'elle a donné des questions sociales¹, elle en a fait figurer quelques-unes qui sont du ressort direct et immédiat de l'Organisation internationale du Travail. Créer au Secrétariat un service de techniciens ayant déjà l'expérience de la gestion de services tels que l'orientation professionnelle, le recrutement et le placement des travailleurs, les assurances sociales, entraînerait évidemment des chevauchements sur les fonctions de l'OIT ou même leur complète prise en charge.

La délégation du Royaume-Uni voudrait voir confirmer le principe établi à San-Francisco selon lequel les institutions ne sont en rien sous la dépendance d'une commission, ni même du Conseil. La question des relations avec les institutions spécialisées est une question fondamentale, et il est indispensable d'éviter sur ce terrain tous malentendus et tous désaccords possibles.

La Commission des questions sociales a de nombreuses tâches positives et bien déterminées à accomplir. Elle n'aboutira à aucun résultat si elle disperse ses efforts sur tout son champ d'action, ou si elle n'utilise pas de façon rationnelle le mécanisme déjà disponible. La Commission doit se rendre exactement compte de ce qu'elle peut réaliser dans un avenir immédiat, ainsi que des tâches qu'il serait bon d'accomplir dans un avenir plus lointain. Chacun doit s'évertuer à ne point violer l'esprit du Chapitre IX de la Charte qui prévoit une collaboration sincère entre les organes des Nations Unies et les institutions spécialisées, chacun respectant la compétence de l'autre, chacun reconnaissant l'expérience et les responsabilités de l'autre.

La séance est levée à 13 h. 05.

SOIXANTE-CINQUIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le mardi 11 mars 1947, à 14 h. 45.*

*Président par intérim: M. PAPANEK
(Tchécoslovaquie).*

Président: Sir Ramaswami MUDALIAR (Inde).

27. Suite de la discussion sur le rapport de la Commission des questions sociales

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) partage l'avis exprimé à la séance du matin par M. Mayhew, représentant britannique, selon lequel il y a lieu de définir avec soin les fonctions du Conseil économique et social et de ses commissions ainsi que celles des institutions spécialisées si l'on veut obtenir dans la pratique les meilleurs résultats possibles et éviter qu'il y ait, dans un même domaine, des activités qui fassent double emploi. M. van Kleffens fait observer néanmoins qu'il est entièrement d'accord avec la Commission des questions sociales pour estimer que l'Organisation des Nations Unies devrait se montrer plus active dans le domaine social que ne l'a été la Société des Nations.

Mr. DAVIDSON (Canada), after praising the statement made by the United Kingdom representative in the morning session and agreeing with it, interpreted the Commission's programme as giving priority to taking over certain functions and activities from the League of Nations, and then dealing with emergency problems such as the assumption of certain UNRRA functions, and of work connected with the establishment of the International Children's Emergency Fund. Mr. Davidson admitted that in some instances the report did not render clearly enough the intentions of the Commission. He pointed out that the Council should attach equal weight to its social and to its economic responsibilities. He recalled that the Social Committee which was recently established by the Council,¹ and on which Canada was not represented, comprised only eleven members, whereas the Council had decided the previous day to refer the economic items of its agenda to a committee of the whole. Mr. Davidson remarked that if economic questions were important enough to warrant consideration by a committee of the whole, so were the social questions.

Compared to the broad terms of reference set out for the Economic and Employment Commission and its sub-commissions, Mr. Davidson did not think that the scope of the Social Commission, as recommended in the report, was too wide. The Social Commission should have ambitious long-range objectives; meanwhile, it was necessary to establish a practical workable order of priority in items that required early action.

He thought the Council should give clearer directions to its commissions regarding a uniform basis for setting up sub-commissions.

Discussing the scope of work of the specialized agencies, Mr. Davidson stressed that the Social Commission should take direct responsibility for meeting problems where there was no specialized agency in the field.

Mr. ARCA PARRÓ (Peru) stressed the need for action to improve living conditions in different parts of the world. Referring to a resolution of the Social Commission² instructing the Secretariat to study standards of living in under-developed countries, and to suggest ways in which experts could contribute to the solution of that problem, Mr. Arca Parró said this would be worthless unless it meant that research would be carried

¹ This Committee was set up by the Council at its 52nd meeting on 28 February 1947; see page 13.

² See *Official Records of the Economic and Social Council*, Second Year, Fourth Session, Supplement No. 7, page 22.

M. DAVIDSON (Canada) félicite le représentant du Royaume-Uni de la déclaration qu'il a faite à la séance du matin et s'y associe. Interprétant les projets de la Commission, M. Davidson déclare que la Commission donnera la priorité au transfert de certaines fonctions et activités de la Société des Nations, puis à des questions urgentes telles que la reprise de certaines fonctions de l'UNRRA et l'institution du Fonds international de secours à l'enfance. Il reconnaît que, dans certains cas, le rapport ne traduit pas de façon suffisamment claire les intentions de la Commission. Il fait ressortir que le Conseil devrait attacher la même importance aux questions sociales et aux questions économiques. Il rappelle que le Comité social que le Conseil a constitué dernièrement¹ et dans lequel le Canada n'est pas représenté, est composé de onze membres seulement, alors que, la veille, le Conseil a décidé de renvoyer les questions économiques inscrites à son ordre du jour à un comité plénier. M. Davidson fait observer que, si les questions économiques sont d'une importance suffisante pour justifier leur examen par un comité plénier, il en est de même des questions sociales.

Par comparaison avec le mandat largement conçu qui a été donné à la Commission des questions économiques et de l'emploi et à ses sous-commissions, le domaine attribué à la Commission des questions sociales, d'après les recommandations du rapport, n'est pas, estime M. Davidson, trop étendu. La Commission des questions sociales devrait avoir un vaste programme d'action à long terme; mais en attendant, il est nécessaire d'établir un ordre de priorité pratiquement réalisable pour les différentes questions à l'égard desquelles une action immédiate s'impose.

M. Davidson pense que le Conseil devrait donner à ses commissions des directives plus précises afin de permettre la création des sous-commissions sur une base uniforme.

Passant à l'examen du champ d'action des institutions spécialisées, M. Davidson insiste pour que la Commission des questions sociales prenne elle-même ses responsabilités lorsqu'il s'agira de faire face à des problèmes qui ne rentrent pas dans le domaine d'une institution spécialisée déterminée.

M. ARCA PARRÓ (Pérou) met en évidence la nécessité d'agir pour améliorer les conditions de vie dans les différentes parties du monde. Evoquant une résolution de la Commission des questions sociales² qui invite le Secrétariat à étudier les différentes niveaux de vie dans les pays insuffisamment évolués et à proposer les moyens par lesquels des experts pourraient contribuer à la solution de ce problème, M. Arca Parró déclare

¹ Ce Comité a été créé par décision prise à la 52ème séance du Conseil, le 28 février 1947; voir page 13.

² Voir les *Procès-verbaux officiels du Conseil économique et social*, Deuxième Année, Quatrième Session, Supplément No 7, page 22.

out in the particular field which would enable it to reach practical measures. He called for an explanation from the Secretariat as to how this resolution was going to be applied.

Mr. NASH (New Zealand) said it was impossible to cover too wide a field when dealing with social questions. The social purpose of the Council was the main purpose of the United Nations. All the organs of the United Nations and the specialized agencies were designed simply to enable the people of all countries to live together longer, more healthfully and more happily.

Sir Ramaswami Mudaliar (India) then took the Chair.

Mr. PAPANEK (Czechoslovakia) emphasized the importance of the establishment of the Social Commission and stated that social problems had been looked upon only as a reflection of economic problems; that they should be looked upon as one of the factors determining living standards. He said that the work of the Social Commission was, first, to help where there was acute need for it, whether as a result of war or not, but with particular emphasis on devastated areas and on formerly occupied countries, and second, to establish a long-range social programme which would rank equally with economic policy. Mr. Papanek remarked that the most urgent problem now was the care of children, who had suffered most from the war. He believed another urgent problem which must be solved as soon as possible was housing, as this was primarily a social and not an economic matter.

The Social Commission ought to diffuse to the world any knowledge of advanced social techniques and latest social legislation. An important long-range task of the Council was to lay down the principles of social policy, and to co-ordinate the activities of the specialized agencies, using their services in the best possible way. He called for careful consideration of the work performed to date and an examination of new trends and points of approach.

Decision: *Further discussion of the Social Commission's report was then adjourned until Friday, 14 March.*

que ces dispositions n'auraient aucune utilité à moins qu'on n'entende par là qu'il sera procédé sur place à des enquêtes qui conduiront à l'adoption de mesures d'ordre pratique. Il demande au Secrétariat des éclaircissements sur la manière dont cette résolution sera mise en œuvre.

M. NASH (Nouvelle-Zélande) affirme qu'il est impossible d'embrasser un champ trop vaste lorsqu'on s'occupe de questions sociales. Les buts du Conseil, dans le domaine social, répondent au principal objectif des Nations Unies. Tous les organes des Nations Unies, de même que les institutions spécialisées, ont été conçus à seule fin de permettre aux peuples de tous les pays de vivre ensemble, de vivre plus longtemps, de jouir d'une meilleure santé, et d'avoir une vie plus heureuse.

Sir Ramaswami Mudaliar (Inde) prend alors place au fauteuil présidentiel.

M. PAPANEK (Tchécoslovaquie) souligne l'importance que présente la création de la Commission des questions sociales et déclare que les problèmes sociaux ne sont apparus jusqu'à présent que comme un reflet des problèmes économiques, et qu'il faut désormais les considérer comme l'un des facteurs déterminants du niveau de vie. La tâche de la Commission des questions sociales est, en premier lieu, de venir en aide là où le besoin s'en fait sentir de la façon la plus aiguë, que ce soit par suite de la guerre ou non, mais en s'attachant tout particulièrement à secourir les régions dévastées et les pays précédemment occupés; en deuxième lieu, la Commission doit élaborer un programme social à longue échéance qui se verra attribuer autant d'importance que le programme économique. M. Papanek fait observer que le problème le plus urgent qui se pose actuellement est celui du secours à l'enfance, car ce sont les enfants qui ont le plus souffert de la guerre. Un autre problème urgent à résoudre est, croit-il, celui du logement, car il s'agit là avant tout d'un problème social, et non pas d'un problème économique.

La Commission des questions sociales devrait faciliter la diffusion, sur le plan international, des techniques modernes en matière de service social, et de la législation sociale la plus évoluée. Il y aura pour le Conseil une autre tâche importante et de longue haleine, c'est celle qui consistera à arrêter dans ses grandes lignes une politique sociale et à coordonner les activités des institutions spécialisées, en faisant appel aux services de ces institutions de la façon la plus rationnelle possible. M. Papanek préconise un examen attentif des travaux accomplis jusqu'à ce jour ainsi que l'étude des nouvelles tendances et des points de vue nouveaux.

Décision: *La suite de l'examen du rapport de la Commission des questions sociales est renvoyée au vendredi 14 mars.*

28. Discussion of the report of the Ad Hoc Committee on Procedural Questions (document E/321)¹

The PRESIDENT presented the report which proposed a new text for chapter II (agenda) of the rules of procedure of the Council.

Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) declaring that the Council should decide on its own agenda, objected to the proposal in the new text that the Council should set up an agenda committee which, before each session, would consider and make recommendations on the provisional agenda. He suggested that the discussion on changes in the rules of procedure should be limited to rules 9 and 10.

Mr. STINEBOWER (United States of America) suggested that an immediate vote be taken on the report of the Committee.

Decision: *The report was adopted.*

29. Discussion regarding the placing of an additional item on the agenda.

Mr. MOROZOV (Union of Soviet Socialist Republics) proposed that the matter of guarantees for the exercise and development of trade union rights submitted by the World Federation of Trade Unions should be placed on the agenda for consideration at a definite date.

Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands) suggested that the Secretary-General should carry out preliminary consultation with the World Federation of Trade Unions on its proposal, in accordance with the rules of the Council.

Mr. PAPANEK (Czechoslovakia) thought that the preliminary consultations had already taken place between the WFTU and the Secretariat.

The PRESIDENT pointed out that as an exceptional measure the subject could be placed on the agenda at this stage.

Mr. PHILLIPS (United Kingdom) suggested that the WFTU proposal should be admitted on the agenda as its last item.

After a discussion in which Mr. VAN KLEFFENS (Netherlands) and Mr. KAMINSKY (Byelorussian Soviet Socialist Republic) supported the proposal to admit the item to the agenda, and Mr. BORIS (France) favoured an early debate on it, the PRESIDENT put to the vote the question whether the draft resolution proposed by the WFTU should be placed on the agenda at this session.

28. Discussion du rapport du Comité ad hoc chargé des questions de procédure (document E/321)¹

Le PRÉSIDENT présente le rapport, proposant un nouveau texte pour le chapitre II (ordre du jour) du règlement intérieur du Conseil.

M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques), tout en estimant qu'il appartient au Conseil de décider de son ordre du jour, s'élève contre une proposition contenue dans le nouveau texte et qui tend à ce que le Conseil établisse un comité de l'ordre du jour qui devra, avant chaque session, examiner l'ordre du jour provisoire et présenter des recommandations à son sujet. Il suggère de limiter la discussion des modifications à apporter au règlement intérieur à celles qui ont trait aux articles 9 et 10.

M. STINEBOWER (Etats-Unis d'Amérique) propose que le rapport du Comité soit mis aux voix immédiatement.

Décision: *Le rapport est adopté.*

29. Discussion sur l'inscription d'un nouveau point à l'ordre du jour

M. MOROZOV (Union des Républiques socialistes soviétiques) propose d'inscrire à l'ordre du jour, aux fins d'étude à une date déterminée, la question des garanties de l'exercice et du développement des droits syndicaux proposée par la Fédération syndicale mondiale.

M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) émet l'avis que le Secrétaire général devrait procéder à une consultation préliminaire avec la Fédération syndicale mondiale au sujet de la proposition émanant de cette dernière, ainsi que le prévoit le règlement intérieur du Conseil.

M. PAPANEK (Tchécoslovaquie) suppose que des contacts préliminaires ont déjà eu lieu entre la FSM et le Secrétariat.

Le PRÉSIDENT fait valoir qu'au stade actuel, on pourrait, à titre exceptionnel, porter la question à l'ordre du jour.

M. PHILLIPS (Royaume-Uni) estime que la proposition de la FSM devrait être admise à figurer à l'ordre du jour, comme dernière question.

Après un échange de vues au cours duquel M. VAN KLEFFENS (Pays-Bas) et M. KAMINSKY (République socialiste soviétique de Biélorussie) appuient la proposition selon laquelle ce point devrait être admis à figurer à l'ordre du jour, et M. BORIS (France) se déclare en faveur d'un débat aussitôt que possible, le PRÉSIDENT met aux voix la question de savoir si le projet de résolution proposé par la FSM doit être inscrit à l'ordre du jour de la présente session.

¹ See Annex 15, page 291.

¹ Voir l'annexe 15, page 291.

Decision: *The Council agreed to suspend the rule of procedure that the Agenda Committee should consider this question.*

The PRESIDENT closed the consideration of this question at this meeting.

The meeting rose at 5.33 p.m.

SIXTY-SIXTH MEETING

*Held at Lake Success, New York,
on Thursday, 13 March 1947, at 11.30 a.m.*

President: Sir Ramaswami MUDALIAR (India).

30. Continuation of the discussion of the report of the Social Commission

The PRESIDENT opened the meeting and requested the representative of the International Labour Organization to take his place at the Council table.

Mr. JENKS (International Labour Organization) recalled the principles of social justice laid down by the San Francisco Charter and stated that the ILO was willing to co-operate with the United Nations in the implementation of these principles, basing itself on concrete economic foundations and appealing to all countries to take vigorous national action.

Part V of the report¹ provided that the Secretariat should submit to the Social Commission a report on the progress achieved in various social spheres. Before pursuing the question further, the Council should await the receipt of the first report on the activities of the ILO, which was being prepared.

The ILO, basing itself on its long experience, would communicate to the various Governments detailed proposals drawn up in accordance with information previously supplied by those same Governments. Indeed, the Governments should consider proposals on a national plane before any action was taken by an international body. In order to make perfectly clear the important political questions involved in its studies, the ILO should submit a detailed report to the Council rather than to any particular Commission.

The question of salaries, which was such an important factor in standards of living, had recently been included in the agenda of the International Labour Conference by the Governing Body of the ILO.

Mr. Jenks then summarized briefly the considerable progress achieved by the majority of countries in the sphere of social security since

¹ "Programme of future activities of the Secretariat."

Décision: *Le Conseil décide de suspendre l'application de l'article du règlement intérieur selon lequel le Comité de l'ordre du jour doit examiner la question.*

Le PRÉSIDENT déclare clos le débat sur la question à la présente séance.

La séance est levée à 17 h. 33.

SOIXANTE-SIXIÈME SÉANCE

*Tenue à Lake Success, New-York,
le jeudi 13 mars 1947, à 11 h. 30.*

Président: Sir Ramaswami MUDALIAR (Inde).

30. Suite de la discussion sur le rapport de la Commission des questions sociales

Le PRÉSIDENT ouvre la séance et invite le représentant de l'Organisation internationale du Travail à s'asseoir à la table du Conseil.

M. JENKS (Organisation internationale du Travail), évoquant les principes de justice sociale établis par la Charte de San-Francisco, proclame la volonté de l'OIT de coopérer avec les Nations Unies à la mise en application de ces principes, en s'appuyant sur des bases économiques concrètes et en faisant appel à tous les pays afin qu'ils entreprennent une vigoureuse action nationale.

Rappelant que la cinquième partie du rapport¹ prévoit que le Secrétariat soumettra à la Commission des questions sociales un rapport relatif aux progrès accomplis dans les différents domaines sociaux, il demande que le Conseil, avant de poursuivre plus avant sur la question, attende d'avoir reçu le premier rapport d'activité de l'OIT, qui est en voie de préparation.

Il explique que l'OIT, se fondant sur une longue expérience, envisage de communiquer aux divers Gouvernements des propositions détaillées établies d'après les informations préalablement fournies par ces mêmes Gouvernements: il importe, en effet, que les Gouvernements examinent les propositions sur le plan national avant qu'aucune action ne soit entreprise par un organisme international. Il estime qu'à fin de rendre parfaitement claires les questions politiques importantes qui sont impliquées dans ces études, l'OIT devrait adresser un rapport détaillé au Conseil plutôt qu'à une commission particulière.

Il attire l'attention sur le fait que le problème des salaires, élément si important du niveau de vie, vient d'être inscrit par le Conseil d'administration de l'OIT à l'ordre du jour de la Conférence internationale du travail.

M. Jenks fait alors un bref exposé des progrès considérables accomplis par la plupart des pays dans le domaine de la sécurité sociale depuis

¹ "Programme des activités futures du Secrétariat."